



République Tunisienne



CESSION DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE DE LA SOCIETE TOURISTIQUE TUNISIE GOLFE "STTG"



Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding (les "Cédants") envisagent de céder par Appel d'Offres la participation publique directe et indirecte (la "Participation Publique") qu'ils contrôlent dans le capital de la Société Touristique Tunisie Golfe "STTG" (la "STTG") et qui représente 88,8% du capital.

A ces fins, SMART FINANCE (le "Conseiller") a été retenu comme conseiller exclusif des Cédants pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession (« Opération »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif 1- d'informer les investisseurs de cette opération, 2- de décrire le processus de cession décidé et 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait de Dossier de Pré-Qualification.

Considérations Clés

la Société Touristique Tunisie Golfe « STTG » est une société de développement touristique qui détient et exploite un des plus importants complexes de la zone touristique Tunis-Côtes de Carthage. Ce complexe, bâti sur une superficie de 17 Hectares, est composé de l'Hôtel LE PALACE Gammarth, classé 5* et comportant 239 chambres et 44 suites ainsi que de nombreux autres espaces de loisirs et de congrès, d'un centre de thalassothérapie en cours de finition et d'un complexe immobilier résidentiel.

Processus de cession

Le processus de cession de la Participation Publique comprend une phase de pré-qualification suivie d'une phase d'offres financières ouvertes aux investisseurs pré-qualifiés.

Phase de pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer, un dossier de pré-qualification qui définit le processus et les critères de pré-qualification, à partir du **Mercredi 1er Novembre 2017 à 10h00** au siège d'Al Karama Holding, sis Rue de Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi-Les Berges du Lac, Tunis,

Les investisseurs intéressés peuvent prendre contact avec SMART FINANCE pour toute demande d'informations sur cette opération.

Le retrait est conditionné par la signature par un représentant légal d'un engagement de confidentialité téléchargeable sur www.alkaramaholding.com et par le paiement d'un montant non restituable de quatre mille dinars tunisiens (4.000 DT) payable en espèces, par virement bancaire ou par chèque certifié libellé au nom de Al Karama Holding.

L'investisseur désirant participer peut être soit (i) une personne physique ou morale, de nationalité tunisienne ou étrangère, agissant seul, soit (ii) un consortium dirigé par un chef de file et incluant d'autres investisseurs nationaux et/ou internationaux.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt directement par porteur contre décharge, ou par Rapid Poste, le cachet du bureau d'ordre et celui de la Poste faisant foi, et ce au plus tard le **Vendredi 22/12/2017 à 17h00**, heure de Tunis, à l'adresse suivante :

Al Karama Holding
Rue de Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi-
Les Berges du Lac, 1053 Tunis,

Phase de l'offre financière

Les Investisseurs pré-qualifiés seront notifiés le **Vendredi 19/01/2018**, et auront à leur disposition un dossier d'appel d'offres composé (i) du règlement de l'appel d'offres, (ii) du memorandum d'information et (iii) d'un projet de contrat de cession. Les investisseurs pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux de Due Diligence dans le cadre d'une Data Room qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le dossier d'appel d'offres.



5, rue Mustapha Sfar, 1002 Tunis
Belvédère, Tunisie
Téléphone : + 216 71 788 602/ Fax : +216 71 786 453

Personnes à Contacter :

M Ahmed BEN JEMAA

M Sami ACHOUR

E-mail : abi.sf@planet.tn

E-mail : sachour.sf@planet.tn